

Président : M. BALLARIN, Proviseur du lycée

Secrétaire de séance : Christophe PAUMELLE représentant des
personnels d'enseignement et d'éducation

Membres présents : 23

Ordre du jour

1. Installation du Conseil d'Administration.
2. Adoption du PV du CA du 30 septembre 2021.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du règlement intérieur du CA.
5. Installation des commissions.
6. Projets.
7. Questions matérielles et financières.
 - Programme prévisionnel des voyages et sorties scolaires.
 - Créances irrécouvrables.
 - Contrats et conventions.
 - Concession de logements.
8. Questions diverses (celles-ci doivent être déposées au secrétariat du proviseur 3 jours avant le CA).

Le président

Le secrétaire

B. Ballarin
Proviseur

C. PAUMELLE
Représentant des personnels
d'enseignement et d'éducation

Le quorum est atteint, Monsieur le Proviseur ouvre le Conseil d'Administration.

M. Ballarin fait un préambule sur le rôle décisionnaire des membres du Conseil d'Administration, sur le dialogue au sein du Conseil d'Administration, au bénéfice des élèves.

-- Installation du Conseil d'Administration --

Suppression de la commission permanente :

Jusqu'à présent, la commission permanente avait pour but de préparer les travaux du Conseil d'Administration. Le gouvernement a laissé la possibilité de créer cette commission permanente. Il faut dans ce cas préciser ce qu'on délègue à la commission permanente (par ex voyages, ...). Dans ce cas le Conseil d'Administration en est dépossédé et est juste informé de ses décisions.

M. Ballarin propose de ne pas la créer, car cela reviendrait à priver le Conseil d'Administration de décisions qui seraient prises en commission permanente. Auparavant, elle était réunie pour préparer la DGH, modifier le règlement intérieur... Elle était une préparation au Conseil d'Administration, maintenant, elle aurait un pouvoir décisionnaire.

En cas de création, elle serait composée du chef d'établissement, de son adjoint, du gestionnaire, du représentant du conseil régional, d'un personnel ATSS, 3 personnels d'enseignement, 2 élèves et 2 parents. Auparavant, il y avait un intérêt puisqu'il n'y avait pas de conseil pédagogique. Maintenant que celui-ci existe et qu'il fonctionne très bien, les travaux anciennement réalisés par la commission permanente s'avèrent moins utiles.

VOTE : pas de commission permanente, unanimité.

Ordre du jour :

M. Ballarin précise que jusqu'à présent l'ODJ était voté en début de Conseil d'Administration et que l'on pouvait demander l'introduction d'un point à l'ODJ. C'est désormais le chef d'établissement qui fixe l'ordre du jour, en tenant compte des questions diverses. Mais rien ne l'y oblige. M. Ballarin précise que ce ne sera pas le cas, qu'il mettra toutes les questions diverses.

Pas de vote, c'est une obligation

Adoption du PV du Conseil d'Administration du 30 septembre 2021

M. d'Ancona propose de corriger une coquille (légalité et pas l'égalité).

Pour : 16 Abstention : 7 Contre : 0

Adoption de l'ordre du jour (c'est la dernière fois qu'il sera voté) :

Ajout de l'aide à la mobilité et du budget Danemark.

Pour : 22 Abstention : 1 Contre : 0

Adoption du règlement intérieur du Conseil d'Administration :

Pour : 21 Abstention : 2 Contre : 0

Installation des commissions :

Conseil de discipline (M. Ballarin précise que dorénavant, la convocation du conseil de discipline est obligatoire en cas de violence physique à l'égard d'un personnel de l'établissement).

CESC (Commission à l'Education à la Santé et à la Citoyenneté)

CHS (Commission Hygiène et Sécurité)

Conseil pédagogique

Commission éducative ("antichambre du conseil de discipline")

Chaque collègue envoie au chef d'établissement la liste des représentants qui siégeront dans ces commissions.

-- Projets --

Ne sont présentés ici que l'intitulé, le nom d'un professeur référent ainsi que le coût éventuel. Pour les précisions, voir les fiches projets

Projet	Professeur	Budget
Initiation aux arts oratoires 1 ^è HLPi	Mme Arnoux	200 € (coût revu à la baisse)
Initiation aux arts oratoires, Terminales 4/5/6/7	Mme Arnoux	400 € (coût revu à la baisse)
<i>Assister à une conférence : préparer au Supérieur</i>	Mme Baudoin	-
<i>Festival du film d'histoire</i>	Mme Baudoin	Co-participation, le lycée prend à la charge une partie.
Club robotique	M. Boidé	400 €
Hip Hop et geste professionnels industriels	Mme Bonin	750 € Possibilité de le soumettre à un co-financement du conseil régional.
Cirques et Identités	Mme Bonin	360 €
Maths et cirque	Mme Castagnos	1025 € Possibilité de co-financement
Epicerie solidaire	M. Bousely	-
Voleur du grand théâtre	Mme Caer	128,10 €
Maths et filles	Mme Castagnos	Pas de coût (juste petites fournitures)
Développer la culture scientifique.	Mme Castagnos	-
Colles en spécialité maths	Mme Castagnos	HSE
Deux minutes pour les secondes	M. Durou	-

Club espace et aéronautique	Mme Faure	-
A la rencontre des métiers d'art des ateliers de l'ONB	Mme Hérédia	-
Expression de la sensibilité dans les arts	Mme Hérédia	570 € (payé en partie par les élèves, le lycée prend le reste en charge)
Comment l'art contemporain remet-il le monde en question ?	Mme Hérédia	-
Impression textile	Mme Husson	1600 €, co-financement conseil régional, DAAC et établissement
Visite de l'exposition au musée d'aquitaine sur Hugo Pratt	Mme Husson	24 €
Spectacle Meet Fred	Mme Husson	200 €
30 ans de la fête de la science	Mme Medina-Moretto	500 € (dons MDL)
CEA	Mme Medina-Moretto	Pris en charge par le CEA
Apprendre à mémoriser	Mme Médina-Moretto	-
Déclics	Mme Mondou	-
Vaclav Espoir	Mme Montourcy	1710 € Aide de la MDL, vente de T-shirts, adhésions à l'association
Enquêtes de terrain	Mme Nachit	Modification : concerne 2 classes de SP3S
Congrès de l'APSMS	Mme Nachit	-
Atelier d'expression orale	Mme Nedelec	1560 € co-financement avec le conseil régional précision : l'intervenant prévu est également membre de l'association de M. Escrignac
Graine de reporters scientifiques	Mme Pelaborde	Pas de coût (matériel déjà acquis l'an passé)
Participation au Concours Claude LOMBOIS des lycéens	M. Pierre	-
Challenge inter-classes SES	M. Pierre	Lots (150-200 €)
L'art au prisme des inégalités hommes-femmes	M. Pierre	-
Aides aux apprentissages	Mme Gaillardou	HSE
Comprendre comment le droit protège la démocratie libérale	M. Orłowski	HSE
Fonctionnement Section Euro niveau première	Mme Racadot	HSE
Math en jeans	Mme Racadot	HSE

« Expo tissus Cenon »	On ne sait pas ce que c'est	
De la naissance au recyclage	Mme Bocquet	-
Théâtre au cinéma	Mme Héraudet	1850 € (les familles participent pour partie, le lycée prend en charge 1060 € restants)
Projet voltaire	Mme Romero	350 € (les élèves achètent la licence de base, le lycée paie l'inscription au concours)
Initiation d'une correspondance avec un lycée aux USA	Mme Queyla	-

Question sur la limite du nombre de projets.

M. Ballarin précise que :

- À cause de la pandémie, les enseignants ont été "frustrés" de ne pas pouvoir mettre en œuvre tous les projets souhaités et en présentent un grand nombre cette année. Le principe retenu est de financer la totalité des projets. Cette possibilité a été évoquée lors de la dernière commission permanente et présentée par l'un de ses membres, quitte à abonder le financement avec un prélèvement sur le fonds de roulement par une DBM (Décision Budgétaire Modificative).
- Pour les prochaines années, il faudra prévoir un budget et un montant global à ne pas dépasser. Il conviendra de mettre en place une instruction des dossiers afin de procéder à un choix dont l'un des critères devra être la variété des niveaux et des classes concernés.
- Les projets nécessitant des HSE pourraient ne pas être présentés. Ils le sont dans un souci de transparence et pour montrer la richesse pédagogique de l'établissement.

Vote des projets

Sur demande des membres du Conseil d'Administration, les projets "avec un supposé conflit d'intérêt" seront votés séparément.

Vote sur tous les projets, sauf les 3 suivants : Pour : 22 Abstention : 1 Contre : 0

Initiation aux arts oratoires 1re HLP : Pour : 11 Abstention : 7 Contre : 5

Initiation aux arts oratoires Terminale : Pour : 10 Abstention : 7 Contre : 6

Atelier d'expression orale : Pour : 12 Abstention : 4 Contre : 7

Tous les projets sont donc votés

-- Programme prévisionnel des voyages et sorties --

M. Lemagnent précise que le vote devrait avoir lieu fin juin, mais c'est imparfait car des nouveaux collègues ne sont pas encore arrivés, les classes et les services ne sont pas encore constitués.

Les sorties sont soumises au pass sanitaire. Pour les voyages, on a le droit d'aller « partout où c'est autorisé et nulle part où c'est interdit ». La pandémie a modifié les habitudes précédentes. En effet, le lycée a dû

payer certaines parties de voyages annulés (les assurances n'assuraient pas cette situation). Il faut donc prévoir le rapatriement des élèves en cas de problème et souscrire avec précaution des assurances qui prévoient ces cas de figure, ce qui peut engendrer des surcoûts.

Le détail des voyages prévus (*on ne donne le nom que d'un professeur référent pour plus de simplicité*).

- **Séjour à Padoue (Mme Racadot)**
Il n'est pour le moment pas fait mention du coût pour les familles ni des dates ainsi que des accompagnateurs.
Il s'agit de la continuité d'un dispositif Erasmus précédent. Il reste un reliquat du budget précédent qui permet de mettre en œuvre une ultime fois cette rencontre.
- **Math En Jean (Mme Racadot)**
Il s'agit de la reprise de l'atelier mis en place les années précédentes. Un forum aura lieu, dans une ville à préciser (par exemple, Toulouse, Poitiers, Bordeaux...). Il faudra prévoir une participation si ce n'est pas à Bordeaux.
- **Accueil des correspondants danois (Mme Racadot)**
Mars 2022
- **Danemark (Mme Racadot)**
Début de l'année 2022-2023 ?
- **Slovaquie (Mme Baudoin)**
Mars/avril 2022
Venue des slovaques : printemps 2022
- **Espagne (Mme Quirot de Poligny)**
Juin 2022

Les sorties scolaires ont déjà eu lieu.

Pour : 19 Abstention : 3 Contre : 1

Mmes Da Cunha, Langinier et Magne quittent le Conseil d'Administration.

-- Aide à la mobilité internationale --

M. Lemagnent précise que la région nous soutient très régulièrement de manière logistique. Le lycée demande pour cette année une aide pour la mobilité internationale pour les 3 voyages (Danemark, Slovaquie, Espagne).

Cette aide est d'environ 80 euros par élève.

Pour : 19 Abstention : 1 Contre : 0

-- Budget du voyage au Danemark --

M. Lemagnent informe que le budget doit être voté pour encaisser les participations des familles. La tarification soumise au vote est pour un coût estimé de 350 euros par famille. L'établissement prend en charge les frais des accompagnateurs.

Pour : 17 Abstention : 3 Contre : 0

-- Créances irrécouvrables --

M. Lemagnent explique les principes des recouvrements et notamment que l'établissement envoie 6-7 relances en cas de non-paiement. Il est chaque fois précisé qu'il y a des aides en cas de difficultés financières. Cependant certaines créances restent irrécouvrables.

L'établissement propose de régler ces créances pour un total de 257,16 €.

2 élèves quittent le Conseil d'Administration

Pour : 17 Abstention : 1 Contre : 0

-- Conventions --

Les conventions suivantes sont mises au vote :

- Maths en Jeans

Pour : 16 Abstention : 2 Contre : 0

- Prêt de matériel informatique

Pour : 15 Abstention : 3 Contre : 0

- BIA (atelier aéronautique)

Pour : 17 Abstention : 1 Contre : 0

- Location de la cuisine pédagogique (le 06/12/2021 pour 100€)

Pour : 17 Abstention : 1 Contre : 0

- Concession de logements

Un IA-IPR sollicite un des deux logements vacants (logement du chef de cuisine).

Le loyer est de 791 €, soit (930 € moins 15 % de précarité car le locataire doit pouvoir libérer le logement sous un mois).

Le loyer est révisé régulièrement et va probablement augmenter jusqu'à environ 830 euros.

Pour : 13 Abstention : 2 Contre : 3

-- Questions diverses --

- Logement de fonctions pour les assistants de langues (COP partagée sur 9 mois).

M. Eymard quitte le Conseil d'Administration

M. Lemagnent précise la difficulté de la pérennisation de ce projet. Comme il n'y a qu'un assistant de langues concerné cette année, cela ne peut convenir car le loyer est dû en totalité même s'il n'y a qu'un occupant. Les membres du Conseil d'Administration font remarquer qu'un logement vide ne rapporte de toutes façons rien. M. Lemagnent précise même que celui-ci doit être chauffé pour éviter des dégradations. M. Ballarin précise que ce sont actuellement les professeurs de langues qui se portent caution à titre personnel pour que les assistants de langues puissent louer leur logement,

ce qui est inacceptable. Les membres du Conseil d'Administration proposent aussi de pouvoir élargir cette colocation aux assistants de langues des lycées voisins.
Il faudra voir l'an prochain, s'ils sont 2 ou 3 pour que ce soit faisable.

Pas de vote.

M. D'Ancona et un élève quittent le Conseil d'Administration.

- Problème du portail d'entrée du parking des personnels qui ne fonctionne pas.
M. Lemagnent précise que les réseaux n'ont pas été conçus pour être étanches, ce qui est embêtant quand on est construit sur un marécage. Des devis ont été transmis à la région. Cette situation devrait être résolue pendant les vacances. Pour les mêmes raisons, les caméras du parking ne fonctionnent pas. Un devis a été transmis à la région pour environ 70 000 €.

- Demande d'installation de tables de pique-nique sur le parking des personnels.

La demande va être étudiée. Mais il faudra utiliser des matériaux pérennes (ex : en pneus recyclés) pour ne pas avoir les mêmes problèmes d'attaques d'insectes xylophages que les tables scènes.

- Problème du remplacement du réfrigérateur de la salle des professeurs.

Refus catégorique dans la mesure où on n'a pas le droit d'introduire des denrées dans l'établissement car le lycée dispose d'une restauration collective.

- Demande de présentation de l'affectation post-bac aux parents.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Ballarin met fin au Conseil d'Administration à 21h10